

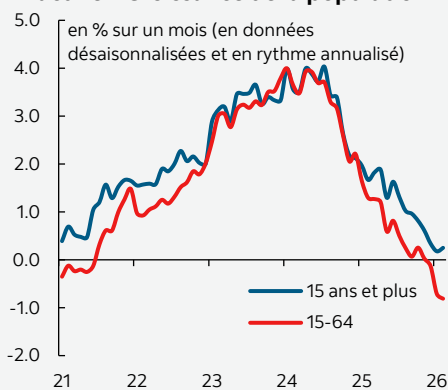
Contributeurs

Anthony Bambokian

Analyste économique principal
Études économiques de la Banque Scotia
416.866.4211
anthony.bambokian@scotiabank.com

Graphique 1

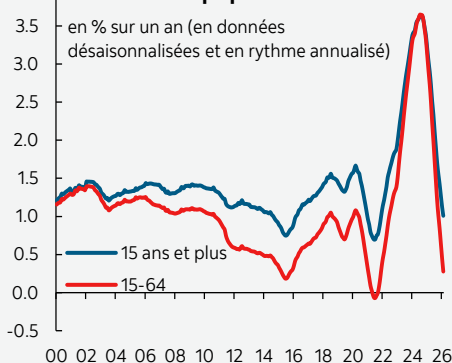
Canada : Enquête sur la population active – Croissance de la population



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 2

Canada: Enquête sur la population active – Croissance à long terme de la population



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

La population au Canada : En déclin

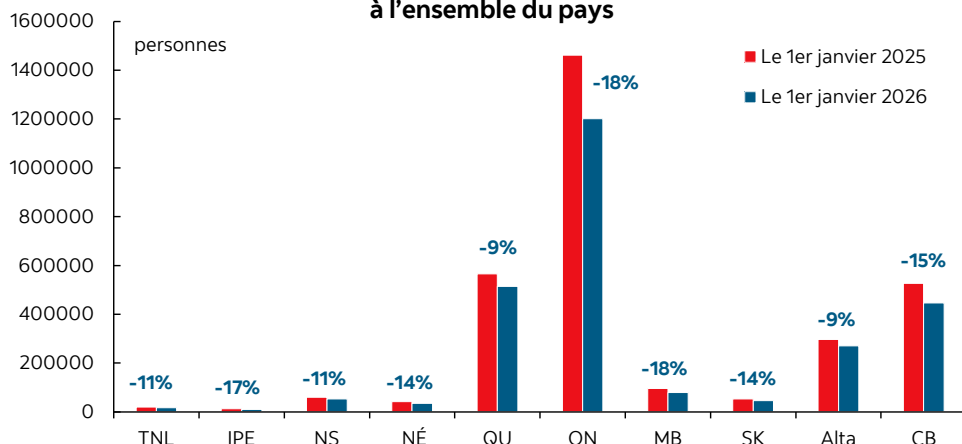
Dans ce rapport, nous suivons les admissions et la délivrance des visas aux personnes qui sont autorisées à résider en permanence et temporairement au Canada, en analysant ces chiffres pour savoir s'ils cadrent avec les cibles du gouvernement fédéral dans le domaine de l'immigration.

Dans la lignée des plans fédéraux, les plus récentes Estimations démographiques trimestrielles de Statistique Canada ont confirmé une toute première baisse de la population en 2025, en raison de l'accélération des flux sortants vers la fin de l'année

- Les estimations nationales officielles et trimestrielles décalées font état d'une contraction de la population de plus de 103 000 habitants (-0,99 % sur un trimestre en chiffres annualisés) dans la période terminée le 1^{er} janvier 2026; la population a ainsi enchaîné une deuxième baisse trimestrielle d'affilée. C'est pourquoi le gouvernement fédéral peut revendiquer une première année couronnée de succès dans son plan visant à endiguer les chiffres de l'immigration, à l'heure où le pays connaît sa première baisse annuelle de la population depuis que les annales modernes ont vu le jour : la population a baissé d'environ 102 000 habitants par rapport au 1^{er} janvier 2025, pour inscrire une contraction de 0,25 %, portée essentiellement par d'autres baisses dans le total des résidents non permanents (RNP).
- Les baisses dans le nombre de RNP ont été plus généralisées comparativement aux précédents rapports : le nombre de titulaires du permis de travail a inscrit une baisse tendancielle constante (-108 885 habitants sur un trimestre; -12,2 % sur un an), après avoir atteint un plateau et être resté élevé durant l'hiver et le printemps 2025, ce qui explique probablement, en partie, la léthargie des chiffres sur le marché du travail du début de 2026, puisque l'offre de travailleurs continue de représenter une importante considération permanente. Si le nombre de titulaires du permis d'études ou de ceux qui sont titulaires du permis de travail et du permis d'études à la fois continue d'inscrire des baisses sur un trimestre, le rythme des sorties migratoires nettes semble se ralentir; il faudra toutefois capter d'autres données dans les prochains mois pour confirmer que les chiffres commencent à reprendre du mieux ou pour savoir s'il s'agit simplement d'un accident de parcours dans un repli par ailleurs constant.
- Dans la foulée des départs migratoires soutenus (en tenant compte des immigrants qui obtiennent le statut de résident permanent [RP] — et qui, même s'ils ne quittent pas le pays, sont comptabilisés par Statistique Canada dans les départs des RNP), le nombre de RNP en pourcentage de la population totale a baissé pour passer de 6,8 % dans le trimestre précédent à 6,5 %. Si l'objectif originel de 5 % d'ici la fin de 2026 paraît toujours hors de portée, il semble qu'on soit assez bien en mesure de l'atteindre d'ici la fin de 2027, si les départs des RNP se poursuivent à ce rythme.
- Les récentes baisses trimestrielles de la population totale, de concert avec le rythme auquel les RNP quittent le pays, permettent au Canada d'être en voie de connaître une autre année de croissance négative, ce qui cadre avec le plan fédéral. Or, les voltefaces et écarts spécifiques par

Graphique phare

Les baisses du nombre de résidents non permanents s'étendent à l'ensemble du pays



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Le 23 mars 2026

rapport à la politique, dont l'objectif consiste à corriger les pénuries de main-d'œuvre (comme nous l'avons récemment constaté dans la décision du gouvernement fédéral de permettre aux employeurs des régions rurales d'accroître leur part des titulaires étrangers du permis de travail temporaire à bas salaire, qui est passée de 10 % à 15 % au 31 mars 2027) ainsi que le nombre d'arrivées d'étudiants internationaux inférieur à la cible pourraient ralentir le rythme des départs nets et faire enfin la différence entre une année de croissance négative ou de croissance nulle.

Les nouvelles cibles fixées pour les résidents permanents (RP) et le regain de l'importance consacrée à l'immigration économique et aux demandeurs qui résident déjà au Canada.

- Les cibles fixées en 2026 pour le nombre de RP (380 000), même si elles ont été réduites de 15 000 par rapport à l'année précédente, sont destinées à accroître la part des personnes admises dans la catégorie *économique* pour la porter à environ 63 % de toutes les admissions. Comme en 2025, l'on s'attend à ce que la majorité des admissions de nouveaux RP provienne de ceux qui habitent déjà au Canada et qui étaient déjà titulaires du permis de résidence temporaire. Près de 60 % des 393 500 personnes environ admises en 2025 appartiennent à cette catégorie; en 2026, ce pourcentage ne devrait pas bouger, mais pourrait augmenter encore.
- Le premier relevé statistique de l'année permet de constater un départ en force : environ 66 % des 24 140 demandeurs qui ont été admis dans le statut de RP en janvier appartiennent à la catégorie de l'immigration *économique* : la majorité d'entre eux ont été accueillis dans le cadre du Programme de l'expérience canadienne et du Programme des travailleurs qualifiés.
- Au-delà des chiffres bruts sur les admissions, les provinces de destination et la résidence de long terme de ces RP nouveaux et existants seront essentielles dans la gestion des retombées sur le marché du travail qui accompagnent irrémédiablement cet exode fulgurant de résidents temporaires dans l'ensemble du pays. Les départs de résidents temporaires, surtout ceux qui étaient venus au Canada pour des raisons professionnelles, n'auront pas d'incidence proportionnelle sur les provinces. Les provinces plus importantes comme l'Ontario, dont la base de population est déjà considérable, peuvent mieux résister aux départs migratoires, surtout lorsqu'une partie de ces départs peut être compensée par la migration interprovinciale. Or, les petites provinces comme celles de l'Atlantique sont plus exposées aux effets des titulaires des permis de travail et d'études qui quittent le pays, en étant aussi mis à rude épreuve par les taux de rétention des RP les plus anémiques dans l'ensemble du pays au cours des dernières années.

Les admissions de résidents temporaires sont peu nombreuses. Or, le nombre de résidents qui arrivent effectivement au pays pourrait être nettement plus faible...

- Les arrivées de nouveaux titulaires du permis de résidence temporaire, dont le nombre a déjà été inférieur à la cible l'an dernier, ont aussi entamé 2026 au ralenti : le Canada a accueilli 7 040 nouveaux étudiants en janvier, soit une baisse de 37 % des nouvelles arrivées par rapport au même mois il y a un an. Le même scénario s'applique aux arrivées de nouveaux travailleurs, qui ont inscrit une baisse de 20 % sur un an par rapport à janvier 2025 : le nombre d'entrées a baissé, parmi les titulaires de permis, dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI).
- Les pics des entrées saisonnières régulières pourraient permettre de hausser le total des entrées en les rapprochant des cibles annuelles à mesure que l'année avance; toutefois, la léthargie soutenue des flux d'arrivées pourrait peser sur les marchés du travail et multiplier les pressions financières existantes sur les nombreux collègues et universités financièrement démunis, qui s'en remettent en partie aux droits de scolarité des étudiants internationaux comme source de revenu stable.

Canada						
Estimations mensuelles de la population d'après l'Enquête sur la population active						
Enquête sur la population active	Niveau, en DD	Croissance/mois préc.	Croissance/Fév 2025	Sur un mois, en DDRA (%)	MM3M, en DDRA (%)	Croiss. MM3M : les 12 derniers mois (%)
<i>Fév 2026</i> 15 ans et plus	34,735,500	7,300	347,300	0.3	0.3	
Population active	22,551,500	-27,200	82,200	-1.4	-1.1	
National Population Estimates, Quarterly						
Estimations de la population	Niveau, en DND	Croissance/mois préc.	Croiss. ann. sur un trim. (%)	Var./année préc. (%)	Croiss. : depuis 2024 (% sur un an)	
<i>Jan 1, 2026</i> Total	41,472,081	-103,504	-1.0	-0.2		
Composantes de la croissance démographique	Niveau	Différence/trim. préc.	Différence/année préc. (%)		Croiss. : depuis 2024 (personnes)	
<i>Oct 2025-Jan 2026</i> Migration internationale nette	-102,723	-9,055	-231.7			
dont						
Résidents permanents	83,168	-19,699	-19.6			
Résidents non permanents en chiffres nets	-171,296	5,183	-			
Influx de RNP	77,084	-85,942	-48.5			
Exflux de RNP	248,380	-91,125	54.6			
Émigration nette	14,595	-5,461	1.0			
Augmentation naturelle	-781	-	-			
Total	-103,504	-27,436	-228.8			
Estimations trimestrielles du nombre de résidents permanents						
Nombre de résidents	Niveau	Différence/trim. préc. (%)		Part de la population (%)	Nombre de rés. : depuis 2024 (personnes)	
<i>Jan 2026</i> Titulaires du permis d'études	654,802	-9.3		1.6		
Titulaires du permis de travail	1,375,566	-7.3		3.3		
Demandeurs d'asile	518,489	2.7		1.3		
dont ceux						
qui ont le permis d'études ou de travail	380,409	5.6		0.9		
qui n'ont pas le permis de travail ou d'études	138,080	-4.5		0.3		
Autres types de résidents non permanents	127,584	-6.7		0.3		
Total	2,676,441	-6.0		6.5		
Admission des résidents permanents, chaque mois – IRCC						
Admissions	Niveau	Différence/année préc. (%)	Admissions dep. le déb. de l'année	Différence dep. le déb. de l'année/2024 (%)	Permis délivrés: les 12 derniers mois (%)	
<i>Jan 2026</i> Autres catégories d'admissions	6,030	-45.0	6,030	-45.0		
Permis d'études	1,620	-29.1	1,620	-29.1		
Programme de mobilité internationale	10,940	-24.4	10,940	-24.4		
Programme des travailleurs étrangers temporaires	630	-36.7	630	-36.7		
Programme de permis de travail postdiplôme	4,920	-7.9	4,920	-7.9		
Total, courants majeurs	24,140	-29.1	24,140	-29.1		
Nombre total de RP admis (courants majeurs) par IRCC en pourcentage de la cible du gouvernement fédéral pour 2026 (380,000)						
6%						
Délivrance de permis de résidents temporaires, chaque mois – IRCC						
Nouveaux permis	Niveau	Permis délivrés dep. le déb. de l'année	Différence dep. le déb. de l'année/2025 (%)		Part des cibles de 2026	
<i>Jan 2026</i> Titulaires du permis d'études	7,040	7,040	-37.2			4.5%
Titulaires du permis de travail	11,850	11,850	-20.4			5.2%
dont						
Programme de mobilité internationale	9,175	9,175	-16.5			5.4%
Programme de permis de travail postdiplôme	2,675	2,675	-31.2			4.5%
Demandeurs d'asile	6,595	6,595	-35.9			
dont						
aéroport	435	435	-65.6			
frontière	1,105	1,105	1.8			
intérieur	5,055	5,055	-36.4			
Total (sauf les demandeurs d'asile)	18,890	18,890	-27.6			4.9%
Total, courants majeurs	25,485	25,485	-30.0			
Entrée express (17 mars 2026) – Maîtrise du français (version 2) Invitations envoyées : 4000 Note attribuée dans le SCG à la personne invitée la moins bien notée : 393						
Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.						

TABLEAUX PHARES

Canada : Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 — Résidents permanents			
Catégorie	2026	2027	2028
Dans l'ensemble	380,000 (350,000-420,000)	380,000 (350,000-420,000)	380,000 (350,000-420,000)
Total de l'immigration économique	239,800 (224,000-264,000)	244,700 (229,000-268,000)	244,700 (229,000-268,000)
Total de l'immigration des familles	84,000 (78,500-92,000)	81,000 (75,000-90,000)	81,000 (75,000-90,000)
Total des réfugiés et des personnes protégées	49,300 (42,000-55,000)	49,300 (42,000-55,000)	49,300 (42,000-55,000)
Total des demandes pour considérations d'ordre humanitaire et autres	6900 (6000-9000)	5000 (4000-7000)	5000 (4000-7000)

Source : IRCC.

Canada : Plan des niveaux d'immigration 2026-2028 — Résidents temporaires			
Catégorie	2026	2027	2028
Ensemble des arrivées	385,000 (375,000-395,000)	370,000 (360,000-380,000)	370,000 (360,000-380,000)
Travailleurs (total)	230,000	220,000	220,000
<i>Programme de mobilité internationale</i>	170,000	170,000	170,000
<i>Programme des travailleurs étrangers temporaires étudiants</i>	60,000	50,000	50,000
Étudiants	155,000	150,000	150,000

Source : IRCC.

Tableau 1 : Population et immigration – synthèse

<p>Estimations de l'Enquête sur la population active</p> <p>STATCAN, tableau 14-10-0287-02</p>	<p>Dans l'Enquête sur la population active, Statistique Canada publie des comptes rendus mensuels sur le nombre de personnes en âge de travailler au Canada, de même que sur le nombre total de personnes qui constituent la population active et sur les variations de ces chiffres. Même si cette enquête ne rend pas explicitement compte des constituantes de la croissance de la population active, il s'agit d'un préindicateur valable des courants d'immigration, compte tenu de leur prééminence dans les tendances de l'évolution de la population.</p>
<p>Estimations trimestrielles de la population nationale</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0009-01</p>	<p>Les estimations de la population nationale permettent de chiffrer l'ensemble des personnes (citoyens, résidents permanents et résidents non permanents) qui habitent au Canada pendant la durée observée, chaque trimestre et chaque année.</p> <p>La croissance de la population entre la période la plus récente et la période précédente est constituée des niveaux de migration internationale nette (arrivées et admissions des nouveaux résidents permanents et des nouveaux résidents non permanents, moins les résidents non permanents et les personnes qui sortent du pays et qui n'ont plus de résidence au Canada) en plus de l'augmentation naturelle de la population nationale.</p>
<p>Estimations trimestrielles des stocks de résidents non permanents</p> <p>STATCAN, tableau 17-10-0121-01</p>	<p>Cet ensemble de données fait état des estimations de la population de résidents non permanents au Canada et des constituantes de ce groupe (titulaires du permis de travail et du permis d'études).</p> <p>Statistique Canada comptabilise le nombre de résidents non permanents; les mises à jour sont publiées chaque trimestre.</p> <p>Le gouvernement a confirmé que le nombre de résidents sans papiers au Canada pourrait atteindre jusqu'à 500 000; il n'y a toutefois pas encore de chiffres officiels.</p>
<p>Admissions de résidents permanents, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Il s'agit du nombre de résidents temporaires auquel on attribue le statut de résident permanent. Ceux qui ont déjà le permis d'études ou qui participent au Programme de mobilité internationale (PMI), au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) ou au Programme de permis de travail postdiplôme (PPTP) résident déjà au Canada au moment où on leur concède le statut de résident permanent. Les autres catégories d'admissions représentent les autres personnes auxquelles on concède le statut de résident permanent dans le cadre des programmes économiques, de parrainage et de réfugiés fédéraux et provinciaux et comprennent le plus souvent les nouvelles arrivées au Canada.</p>
<p>Délivrance des permis de séjour temporaire, chaque mois (IRCC)</p>	<p>Cet indicateur permet de chiffrer les permis de séjour temporaire délivrés pour étudier, travailler ou se réfugier au Canada. Même si on leur donne aujourd'hui l'autorisation de s'installer au Canada, ces personnes ne sont peut-être pas arrivées au moment où leur permis a été délivré. Même si les personnes qui ne sont pas encore arrivées n'entraient pas en ligne de compte dans les estimations du nombre de résidents permanents, ces chiffres permettent de connaître les influx éventuels. Les chiffres pour les demandeurs d'asile incluent les personnes protégées et groupes apparentés.</p>
<p>Système Entrée express</p>	<p>Lorsqu'il sera publié, ce rapport mensuel fera état du type de ronde d'invitations le plus récent dans le système Entrée express, de la date, du nombre d'invitations envoyées et de la note attribuée dans le Système de classement global (SCG) au candidat invité le moins bien noté. Les candidats les mieux notés dans chaque ronde sont invités à poser leur candidature de résident permanent, le nombre d'invitations et les seuils du SCG sont rajustés d'après le type de ronde d'invitations organisée.</p>
<p>Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.</p>	

Tableau 2 : Population et immigration – cibles de l'immigration du gouvernement fédéral

Cible de l'immigration du gouvernement fédéral :	En novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé des plans destinés à accueillir 380 000 résidents permanents en 2026, 2027 et 2028.
résidents permanents	
Cible de l'immigration du gouvernement fédéral :	En novembre 2025, le gouvernement fédéral a annoncé de nouvelles cibles dans l'admission des résidents temporaires dans le cadre de son plan destiné à réduire à 5,0 %, d'ici la fin de 2027, le nombre de résidents non permanents en pourcentage de la population totale, soit 385 000 nouveaux résidents temporaires admis en 2026, 370 000 en 2027 et 370 000 en 2028. Le nombre de nouveaux travailleurs temporaires admis doit s'établir à 230 000 en 2026 (soit 170 000 dans le cadre du Programme de mobilité internationale [PMI] et 60 000 dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires [PTET]) et à 220 000 pour 2027 et 2028 (soit 170 000 dans le cadre du PMI et 50 000 dans le cadre du PTET), alors que le nombre d'étudiants internationaux admis doit s'inscrire à 155 000 en 2026, avant de baisser pour s'inscrire à 150 000 en 2027 et 2028.
résidents non permanents	

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

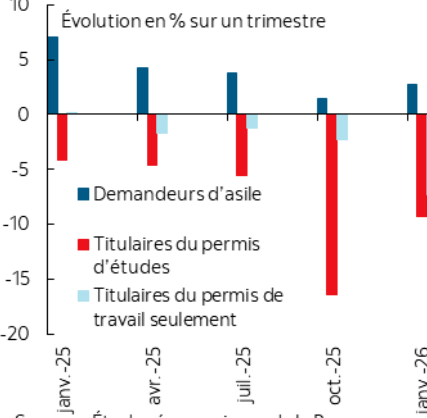
Tableau 3 : Population et immigration – définitions

Concepts	Définitions
Migration internationale nette	Nombre d'immigrants et de résidents non permanents en chiffres nets, moins l'émigration nette
Résidents permanents	Personnes qui ont immigré légalement au Canada, mais qui ne sont pas encore citoyens canadiens.
Résidents non permanents	Personnes venues d'un autre pays, dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui ont un permis de travail ou d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié.
Résidents non permanents en chiffres nets	Influx moins exflux de résidents non permanents pour une période donnée.
Immigrants	Personnes qui sont résidents permanents ou immigrants reçus et qui ont le droit d'habiter en permanence au Canada.
Émigrants	Personnes qui quittent le Canada pour habiter dans un autre pays et qui n'ont plus de résidence au Canada.
Émigration nette	Émigrants moins les émigrants qui rentrent au pays.
Accroissement naturel de la population	Différence entre les naissances et les décès au cours d'une période donnée.
Population active	Personnes de 15 ans et plus qui sont actives ou au chômage.
Programme de mobilité internationale	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers sans études d'impact sur le marché du travail (EIMT).
Programme des travailleurs étrangers temporaires	Programme permettant aux employeurs d'embaucher des travailleurs étrangers afin de pallier des pénuries de travailleurs et de compétences à court terme alors qu'il n'y a pas de Canadiens pour faire le travail. Il faut mener une EIMT pour embaucher ces travailleurs dans le cadre de ce programme.
Programme de permis de travail postdiplôme	Programme permettant aux étudiants étrangers diplômés d'une institution d'enseignement secondaire admissibles au Canada et qui ont déposé une demande auprès d'IRCC dans les 90 après avoir répondu à toutes les exigences relatives aux diplômes ou au programme de travailler légalement au Canada.
Système Entrée express	Système en ligne auquel IRCC fait appel pour gérer les demandes d'immigration des travailleurs spécialisés dans le cadre de trois programmes : La Catégorie de l'expérience canadienne, le Programme des travailleurs qualifiés et le Programme des travailleurs de métiers spécialisés du gouvernement fédéral
Système de classement global (SCG)	Le système de pointage qu'utilise IRCC pour évaluer et noter les profils des demandeurs et les classer dans le bassin d'Entrée express. La note totale du SCG est de 1 200, soit 500 points de base pour les candidats qui n'ont pas d'époux ou de conjoint de fait les accompagnant, 460 points de base pour les candidats qui ont un époux ou un conjoint de fait les accompagnant (plus 40 points de base pour l'époux ou le conjoint de fait), 100 points pour les connaissances et 600 points supplémentaires. Les points sont attribués aux candidats qui répondent à certains critères établis par IRCC.

Sources : Études économiques de la Banque Scotia, gouvernement du Canada, IRCC et Statistique Canada.

Graphique 3

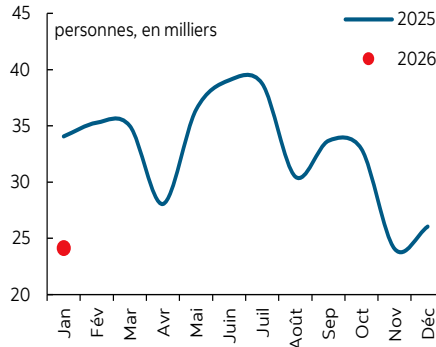
Résidents non permanents par type



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 4

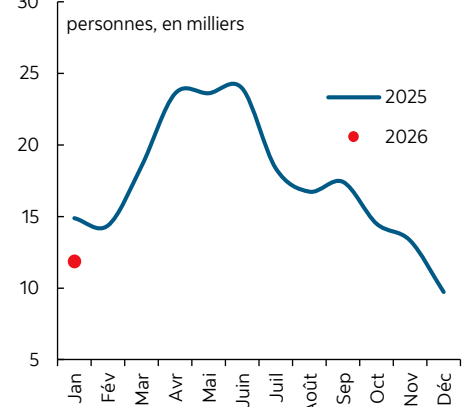
Total des admissions de RP, catégories principales



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 5

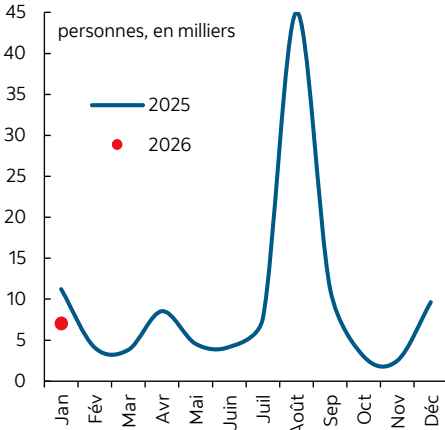
Arrivées de nouveaux travailleurs



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 6

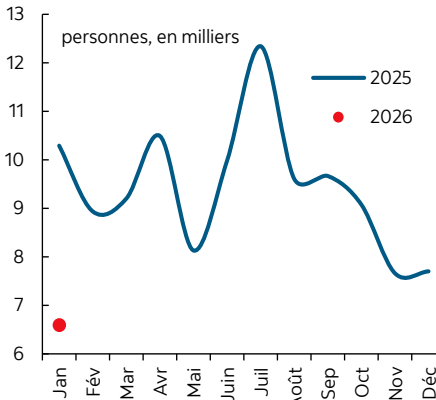
Arrivées de nouveaux étudiants



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 7

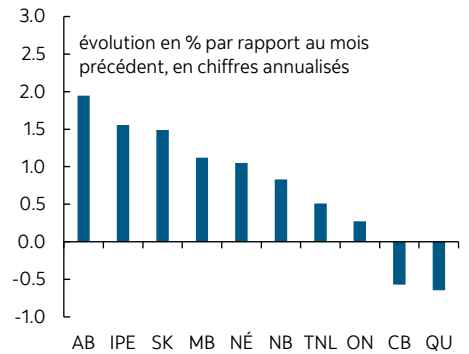
Demandeurs d'asile



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et IRCC.

Graphique 8

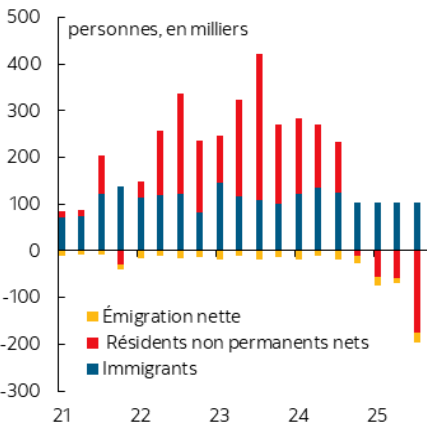
Croissance de la population des provinces: Février 2026



*15 and et plus.
Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Graphique 9

Canada: Migration Internationale



Sources: Études économiques de la Banque Scotia et Statistique Canada.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutive découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de cochefs de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabank Europe plc; Scotiabank (Ireland) Designated Activity Company; Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., Grupo Financiero Scotiabank Inverlat, Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V., de Grupo Financiero Scotiabank Inverlat et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.